



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lyon, le 19 octobre 2022

Communiqué de presse

Mouvement de contestations dans les lycées de l'académie de Lyon

Dans le cadre du mouvement de grève interprofessionnel du mardi 18 octobre 2022, plusieurs mouvements lycéens sont nés dans des établissements de la métropole de Lyon, entre le 18 octobre après-midi et le 19 octobre matin.

Les établissements Lumière (Lyon), La Martinière Monplaisir (Lyon), Frédéric Faÿs (Villeurbanne), Charlie Chaplin (Décines) et Condorcet (Saint-Priest) ont fait l'objet de plusieurs faits de violences et de dégradations suite à des tentatives de blocages.

Ces mouvements conduits en l'absence de toute revendication et de toute tentative de dialogue ont fortement mis en jeu la sécurité des élèves et des personnels.

Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône et Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités condamnent les dégradations occasionnées et les faits de violence contre les élèves et personnels des établissements et appellent à la sérénité pour les jours à venir.

« Si les élèves ont le droit de manifester et de porter des revendications, ce droit ne peut se faire que dans le respect des personnes et des institutions. J'apporte tout mon soutien aux lycéens et lycéennes pris pour cible et aux personnels des établissements concernés » souligne le recteur.

Au regard des faits constatés sur place (tirs de mortiers, jets de projectiles, incendies de poubelles...), la police nationale a procédé à 18 interpellations pour violences, outrages et dégradations. L'intervention rapide des forces de police et des sapeurs-pompiers du SDMIS a permis un retour au calme dans l'ensemble de ces établissements.

Contacts presse :

Amandine Mollier

amandine.mollier@ac-lyon.fr

06 22 32 78 05

Benoît Gaillet

benoit.gaillet@rhone.gouv.fr

06 21 11 06 48